

Conférence de la CNUCED sur l'Assurance

Une “**Réunion Ad-hoc d'Experts sur l'Édification de la Capacité pour le Secteur de l'Assurance en Afrique**” s'est tenue le 23 février, 2009 à la CNUCED, à Genève. Ceci en vue d'avancer la collaboration entre les deux organisations. Le point de mire de la réunion était d'examiner la situation actuelle et les perspectives/défis immédiats pour l'industrie d'assurance africaine avec pour but d'identifier les solutions et domaines d'intervention, surtout pour la CNUCED.

Étaient présents à la réunion: les représentants de la CNUCED, les représentants de certaines Missions Permanentes Africaines auprès des Nations Unies, les organismes donatrices, les représentants de la International Association of Insurance Supervisors et une délégation de l'OAA composée de M. Ahmed Djafri, Président de l'OAA, M. Ahmed Zinoun, Membre du Comité Exécutif de l'OAA, M. Najem El Halla, Directeur du Centre Africain des Risques Catastrophiques et Madame Prisca Soares, Secrétaire Générale de l'OAA.

L'allocation d'ouverture a été faite par M. James Zhan, OIC, Division des Investissements et de l'Entreprise, de la CNUCED, tandis que le discours d'ouverture était prononcé par S.E. Monsieur Guy-Alain Emmanuel Gauze, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, de la Mission Permanente de la Côte d'Ivoire, qui a également présidé l'ensemble des travaux du jour.

La réunion qui s'est déroulée sous la forme d'une table-ronde portait sur les thèmes suivants :

1. Les Défis à venir, les Solutions et les Opportunités

Les exposés étaient présentés par les personnes suivantes :

- Mme. Prisca Soares, Secrétaire Général de l'OAA
- MM. Ahmed Zinoun, Najem El Halla, respectivement Président et Directeur du Centre Africain des Risques Catastrophiques
- Madame Martina Wiedmaier-Pfister, Consultant à la Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ)

2. Perspectives du Secteur Public et Privé

Les présentations dans cette commission étaient faites par :

- M. Chris Gentle, Directeur de la Global Financial Services Industry Research, Deloitte
- M. Craig Churchill, Social Finance Program., de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

- M. Sinichi Kishi, Administrateur Principal de la International Association of Insurance Supervisors (IAIS)

3. Financer l'assurance pour le Développement

La commission était composée des personnes suivantes :

- M. Dezider Stefunko, Chef de la Division des Assurances, CNUCED
- Mlle. Brigitte Klein, Responsable chargé des Projets du Secteur, Développement des Systèmes Financiers, Développement du Secteur Privé, GTZ.
- M. Roman Didenko, Spécialiste du Secteur Financier, FIRST Initiative, Groupe de la Banque Mondiale
- M. Georg Zehetner, Premier Secrétaire, Mission Permanente d'Autriche.

Il y a eu un débat interactif avant que les assises soient clôturées.

B - Protocole d'Accord

Un Protocole d'Accord sera bientôt signé par l'OAA et la CNUCED en ce qui concerne l'exécution des projets. Ci-jointe une copie de l'ébauche du Protocole d'Accord (PdA) pour votre information.

C – L'Avenir

À en croire les discussions avec la CNUCED et quelques-uns des représentants des agences donatrices, l'OAA aurait besoin d'engager certaines actions si nos objectifs d'obtenir un financement doivent être atteints. Ces actions sont les suivantes :

1. Sélectionner deux ou trois projets dans l'ordre de priorité. Il est forcément improbable que cinq projets puissent être attaqués au même moment.
2. Définir clairement la structure de propriété du Centre Africain des Risques Catastrophiques et sa relation avec la Société Centrale de Réassurance au Maroc.
3. Examiner les projets et présenter sous forme de phases avec le budget pour chaque segment qui n'excède pas 250.000 \$E.U. Il est plus facile d'avoir accès aux fonds pour les projets plus petits qui requièrent moins de procédures administratives. Les associations de l'OAA peuvent aider mais il pourrait devenir nécessaire de s'offrir les services des consultants.
4. Cibler certains pays à utiliser comme pilotes au lieu de considérer le continent tout entier. Les résultats seraient alors appliqués selon les besoins.
5. S'assurer que les projets sont palpables et mesurables. Là où les recommandations sont faites si des études sont menées, nous devons être en mesure de nous engager à appliquer de telles recommandations
6. Cibler des donateurs en fonction de leur domaine d'intérêt.

Ce rapport vous est présenté pour votre information et votre considération.